



**OFFRIR DU RÉPIT AUX AIDANTS
DE PROCHES EN SITUATION DE
HANDICAP**

Du répit à domicile pour vous et votre proche

**Vous êtes aidant d'un proche en
situation de handicap.**

**Vous avez besoin de temps pour
vous ressourcer, faire une pause,
avoir du temps pour vous tout
simplement.**

**"Bulles d'R" vous propose une
prestation de suppléance à votre
domicile, auprès de votre proche,
pendant votre absence.**



Pour qui ?

pour les aidants non professionnels
accompagnant un proche en situation de
handicap

Avec qui ?

une salariée de la plateforme "Bulles d'R",
intervenante éducative et sociale formée,
assurera cette prestation de répit et
prendra en charge votre proche aidé

Où ?

à votre domicile pour vous permettre de
vous absenter en toute sérénité





CE QUE "BULLES D'R" PROPOSE

- Une intervention ponctuelle (*4 heures maximum dans une limite de 20h par an et par aidant*)
- Une intervenante formée pour vous suppléer pendant votre absence
- Une intervention personnalisée selon vos besoins et ceux de votre proche aidé



POUR LE PROCHE AIDANT

- Vous offrir un moment de répit pour aller à un rendez-vous médical, faire du sport, profiter de moments de bien-être, vous reposer chez vous en toute tranquillité
- L'assurance de laisser votre proche aidé à une personne de confiance
- Rompre l'isolement et prévenir l'épuisement



POUR LE PROCHE AIDÉ

- Une présence sécurisante pendant votre absence
- Une prise en charge adaptée selon le handicap, les besoins et les souhaits du proche aidé
- Des activités variées au domicile ou en extérieur (loisirs, promenades, activités sociales/culturelles) et/ou un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

Notre intervention de suppléance à domicile nécessite un entretien préalable avec les animatrices "Bulles d'R" et s'inscrit dans un parcours d'accompagnement. Cette offre de répit à domicile est gratuite pour l'aidant et son proche aidé. Elle est financée par la plateforme de répit "Bulles d'R" avec le concours de l'Agence Régionale de Santé (ARS Auvergne Rhône Alpes)

L'aide à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne exclut tout acte médical ou paramédical.

"Prenez du temps pour vous, nous prenons le relais chez vous"



Demande de renseignements :

Tél. : 0 805 03 06 09 (numéro gratuit)
du lundi au vendredi de 9h à 12h
Mail : aidants03@udaf03.fr



L'équipe de la plateforme "Bulles d'R" se déplace sur l'ensemble du département pour vous rencontrer à domicile ou dans un lieu d'accueil proche de votre domicile.

Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier

19 rue de Villars - 03000 MOULINS

www.udaf03.fr

 [@udafallier](https://www.facebook.com/udafallier)